DAPV - DAA 71

Accompagnement public : démarches administratives - Bourgogne-Franche-Comté
Téléphone : voir antennes
Courriel : daa-71@mutualite-71.fr
Site internet : https://mutualite-71.fr/daa-71/

Informations particulières

Antenne	Dispositif d'appui à l'autodétermination 71 Jérôme BEQUIN 07 78 41 20 30 Laura URTEBIZE 07 78 41 20 36
Informations	Le faciliteur de choix de vie est un service de proximité inclusif gratuit qui permet : Proposer un espace de réflexion neutre pour imaginer le projet de vie, le formuler et l'affirmer quel que soit l'itinéraire choisi et sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé citoyenneté, loisirs, …). Rechercher des moyens, avec la personne concernée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet. Informer sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés. Soutenir dans l'expression des envies et le pilotage des projets tout au long du parcours et à la demande de la personne concernée.
Documentation	plaquette_facilteurs_bfc(3).pdf
Zone géographique	Bourgogne Franche-Comté, Saône-et-Loire - 71